

La construction de la responsabilité sociale : le rôle de l'éducation

Josette COMBES

Résumé

Comment peut-on envisager la notion de « responsabilité sociale », dans le domaine de l'éducation et en quoi l'économie solidaire y joue-t-elle un rôle. Pour répondre de ses actes, l'acteur doit être en mesure de choisir, savoir ce qu'il fait et le justifier s'ils ont une incidence sur la vie d'autrui, l'ordre social, le bien commun. L'économie solidaire postule d'autres choix que ceux de l'économie de marché, opère selon une hiérarchisation des valeurs controversant les options tendancielles de la société marchandisée. L'éducation via ses vecteurs de transmission joue un rôle prépondérant dans la fondation de l'imaginaire social en consonance plus ou moins construite avec les impératifs catégoriques de l'économie de marché. Au Nord comme au Sud, le rôle de l'économie solidaire peut être de démontrer que l'activité économique peut se développer au service d'un intérêt commun médiatisé par le principe de participation active des membres de l'entité économique et sociale aux décisions et aux orientations qui les concernent et reformuler un imaginaire de l'humanité

Summary

How should be considered the notion of « social responsibility » and what is the role of social economy regarding the education issue. To be liable for one's actions one has to be able to choose, to know what he is actually doing and justify it in case it harms somebody, social order, commonweal. Social economy assume other choices than those of market economy, it operates according to a hierarchy of values controversial to the trends of merchantizing society. Through its transmittal ways, education plays a paramount part in the creation of social beliefs more or less built in regards with the categorial prescriptions of market economy. In northern as well as in southern countries, social economy may demonstrate that the economic activity can arise to the benefit of a commonwealth defined through a participating process of all the members of the economic process to decisions and orientations. And formulate another beliefs corpus of humankind.

« Etudier sans réfléchir est vain, mais réfléchir sans étudier est dangereux »¹

« Dans notre expérience quotidienne, ce n'est plus tant le couple liberté / nécessité qui est décisif mais le couple autonomie / hétéronomie. La liberté consiste moins (ou de moins en moins) à nous affranchir du travail nécessaire à la vie qu'à nous affranchir de l'hétéronomie, c'est à dire reconquérir des espaces d'autonomie où nous puissions *vouloir ce que nous faisons et en répondre*.²

On a cité en introduction Gorz avec l'intention d'examiner la question éducative au regard de l'économie solidaire et de sa responsabilité sociale. Qui répond et de quoi ? Comment l'économie solidaire et ses liens avec les mouvements populaires d'émancipation par le savoir et la maîtrise crée ou utilise des formes éducatives et de quelle nature ? Que signifie la responsabilité sociale dans l'éducation. A partir de quelles dispositions peut-on envisager le rôle qu'elle joue dans le système éducatif. Qu'en est-il du couple autonomie / hétéronomie.

Selon les termes de Gorz, sans la capacité d'affranchissement de l'hétéronomie, nul ne peut répondre de ses actes. Nous tenterons de montrer en quoi l'économie solidaire en introduisant ou en renouvelant le principe de participation, de responsabilité collective, de libre adhésion, de démocratie directe au sein de l'entreprise ou de l'association modifie le rapport au savoir et à l'éducation en général. Cette attitude est transversale, elle est notifiée dans les chartes et principes de fonctionnement des organismes de l'économie solidaire³ Ce qui est transmis a une double fonction : susciter l'adhésion

¹ Confucius cité par Shuo Yu in MAUSS (2006) : 273

² GORZ A., 1988 / 2004 268. L'italique est dans le texte initial. :

³ On recense sous ce terme ceux qui se reconnaissent sous cette appellation, le propos ici n'est pas d'en discuter la légitimité

L'ESS face à ses responsabilités

c'est-à-dire le choix d'agrégation à une entité humaine aux fins d'une action collective et la responsabilité attachée à ce choix.

« Le progrès est une signification imaginaire essentiellement capitaliste, à laquelle Marx lui-même s'est laissé prendre. (...) Compte tenu de la crise écologique, de l'extrême inégalité de la répartition des richesses entre pays riches et pays pauvres, de la quasi-impossibilité du système de poursuivre sa course présente, ce qui est requis est une nouvelle création imaginaire d'une importance sans pareille dans le passé, une création qui mettrait au centre de la vie humaine d'autres significations que l'expansion de la production et de la consommation, qui poserait des objectifs de vie différents pouvant être reconnus par les êtres humains comme « valant la peine ». Castoriadis (1996 : 95)

On tentera de répertorier les modifications que les pratiques de l'économie solidaire ont introduites dans le champ éducatif, puis celles qui s'ébauchent dans le cadre spécifique des institutions où on assiste depuis quelques années aux déplorations sur la perte d'autorité, la crétinerie galopante des élèves, l'isolement du système éducatif au sein d'une société qui « avance ». Ce qui est en jeu c'est en effet l'avènement d'un autre imaginaire social, que les agents de l'économie solidaire « s'évertuent » à mettre en mots et en actes.

1. EDUCATION ET MONDIALISATION

L'éducation est un droit reconnu par toutes les instances internationales, considérée comme un des trois indicateurs fondamentaux de l'IDH par le PNUD,⁴ un des piliers du programme OMD (objectifs du Millénaire pour le développement)⁵. Outre que le programme insiste sur la nécessaire universalisation d'accès à l'école éliminant les discriminations liées au niveau de revenu, à l'appartenance sexuelle ou culturelle, il souligne dans ses recommandations l'importance du développement de la formation et de la recherche pour accompagner une mutation vers la réduction de la pauvreté. Nous en avons isolé quelques exemples : le développement “des connaissances spécialisées en santé publique, éducation, agriculture, équipement et gestion de l'environnement. (...) en gestion publique, une formation appropriée à la promotion de l'égalité des sexes et la participation des femmes. (recommandation 5). “Les organisations de la société civile devraient contribuer activement à la formulation des politiques, à la fourniture des services et au suivi des progrès accomplis. Les entreprises et organismes du secteur privé devraient contribuer activement à la conception des politiques, à l'application d'initiatives de transparence et, au besoin, à des partenariats publics-privés. (recommandation 3) “Les donateurs internationaux devraient mobiliser une aide à la recherche-développement scientifique à l'échelle mondiale afin de répondre aux besoins propres des pauvres dans les domaines de la santé publique, de l'agriculture, de la gestion de l'environnement, de l'énergie et du climat. (recommandation 9) On a entamé ce propos par les recommandations du PNUD pour souligner à quel point le discours officiel des instances internationales traduit la doxa du “correctement humanitaire” et par antinomie révèle l'absence de ces dispositions dans la plupart des pays y compris les plus démocratiques. La pléthore des conditionnels le suggère : les connaissances de la santé publique, de l'éducation, de l'agriculture etc sont faibles quand elles existent, l'égalité des sexes toujours à la traîne, la société civile “devrait” contribuer activement (bien que peu consultée) et last but not least, la recherche pour soutenir ces nobles causes sollicite les donateurs privés, c'est assez dire que les Etats voire les instances supra nationales s'y intéressent faiblement, les propos ont une vertu incantatoire (recommandation) car s'il existe des mesures de rétorsion, elles ne s'appliquent jamais à partir de ces motifs.

Outre que l'universalisation de l'accès au savoir rencontre de vraies carences dans un grand nombre de pays en voie de développement (absence de ressources, systèmes privatisés donc exclusifs), la prépondérance conférée aux “savoirs utiles” dessine une ligne de faille entre les tenants d'une éducation généraliste et fortement orientée vers la constitution d'une communauté démocratique et républicaine et ceux qui considèrent que l'éducation doit être au service de la machine économique

⁴ Indice de Développement Humain du Programme des Nations unies pour le développement

⁵ Le rapport 2005 du PNUD présente l'éducation comme un des trois piliers des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) les deux autres étant une vie longue et en bonne santé et un revenu décent. Le projet entérine ces besoins comme des droits.

L'ESS face à ses responsabilités

sous peine sinon de générer des laissés pour compte de l'intégration sociale. Elle pose la question des choix et des méthodes des systèmes de formation y inclus la scolarité obligatoire. Mais elle pose avant tout la question de la finalité éducative, permettre le développement de l'humanité ou de la richesse économique tant on peut de plus en plus questionner leur coïncidence.

2. L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LA TRANSMISSION

Il est notable que les recommandations extraites du rapport du PNUD, renvoient aux expériences menées par les organisations de la société civile pour endiguer la pauvreté par le moyen de l'éducation.

Les discours politiques sur la "fracture scolaire" et les dispositifs censés la colmater abondent, se superposent, se contredisent. Les systèmes éducatifs sont soumis à d'incessantes réformes. Chacun s'accorde à considérer qu'au total le système éducatif dans son ensemble est en crise. Les acteurs de l'éducation analysent les causes de ce qui est vécu comme un échec⁶ selon leur appartenance : les parents incriminent les enseignants et réciproquement, les experts l'inanité des programmes, le défaut de formation des maîtres, la complexité bureaucratique d'une institution centralisée, l'inadaptation des cursus aux évolutions économiques du marché du travail, la massification utopique d'un accès aux diplômes et son corollaire la dévalorisation de ces derniers, l'incapacité de l'institution à se réformer, etc.⁷

Du côté de la société civile, depuis une quarantaine d'années, l'offre d'organismes d'éducation s'est démultipliée, diversifiée et plus encore à partir des années quatre vingt. Le *long life learning* selon l'expression anglo-saxonne est entré dans les mœurs et le temps de la formation s'étire pour devenir continu, tant les besoins de reconversion rendent le parcours obligatoire. Une offre abondante de stages de plus ou moins longue durée, de plus ou moins bonne qualité, propose un éventail des plus hétéroclites de disciplines dont certaines partent à la conquête d'une reconnaissance officielle.⁸

L'éducation populaire des années cinquante est devenue quasi parapublique par le biais des conventionnements et des codes qui la régissent. Les initiatives se sont fonctionnalisées (centres sociaux, maisons de la culture), certaines sont dotées de personnels publics détachés. Le secteur sanitaire et social qui s'est développé après la guerre pour accueillir les enfants et les adultes considérés comme inaptes à une vie autonome s'est fortement institutionnalisé et "la loi 2002" qui lui sert désormais de référence accentue ce phénomène en codifiant dans le détail l'ensemble des pratiques et en les contrôlant par le biais de l'agrément délivré par le Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale, passage obligé vers les deniers publics.

Ce n'est pas un hasard si le renouveau de l'économie sociale, intitulé par souci de distinction "économie solidaire" comporte une partie majeure de services à la personne. Les crèches parentales, les aides à domicile en milieu rural, les maisons de chômeurs, les maisons de retraite autogérées sont autant de services dont l'initiative relève d'un partis-pris de responsabilité sociale collective ayant pour objet non seulement de créer une offre de service mais surtout d'en favoriser l'appropriation par les usagers, qui en définissent les qualités et dans certains cas sont tour à tour producteurs et consommateurs du service.

Dans la tentative de recomposition sociale portée par l'économie solidaire la place de l'éducation est centrale. La pulsion de créativité sociale engendrée par le constat des carences du système à organiser la vie quotidienne (garde des enfants, soins des personnes invalides, retour à l'emploi des chômeurs, soins aux personnes âgées) est relayée par la nécessaire transmission de l'expérience pour lui donner une validité, une crédibilité, une visibilité et ainsi parvenir à transformer par "contagion" la réalité

⁶ Ce qu'il faudrait nuancer notamment en s'interrogeant sur les représentations de l'échec voir L. TALBOT 2006 Les chiffres varient, mais on s'accorde autour du chiffre de 170 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire sans diplôme et entre 6% (les filles) et 9,5% (les garçons) ceux qui ne maîtrisent pas la lecture.

⁷ On ne peut que mentionner l'abondance d'ouvrages produits sur le sujet, pamphlets, rapports ministériels, ouvrages universitaires, et l'affrontement des théories. L'éducation est un sujet éminemment sensible où les grandes options philosophiques et politiques d'une société se transmettent. Point de projet politique sans système d'éducation, point de critique sociale sans remise en cause du système éducatif

⁸ (voir la guerre engagée à l'égard des médecins pratiquant des méthodes non accréditées : psychologues comportementalistes, ostéopathes, acupuncteurs etc) ou différemment la professionnalisation des clubs sportifs

L'ESS face à ses responsabilités

sociale. Ce processus d'articulation entre initiative civile et entérinement public présente tel Janus un visage à deux faces. L'un est tourné vers ce qui est institué et appartient à une strate du temps social, l'autre vers ce qui pourrait advenir et ce faisant transformer voire abolir ce qui a précédé. L'attelage ne peut fonctionner que dans un processus de contractualisation que tentent de conjuguer toutes les parties prenantes, puissance publique et volonté politique citoyenne pour satisfaire les besoins identifiés comme tels par le citoyen. L'examen des créations d'activités solidaires, montre la formation comme pivot de leur développement. Ces formations des acteurs pour leur *empowerment*, incluent le plus souvent professionnels et bénévoles, sinon conjointement, du moins successivement. Les têtes de réseau assurent l'organisation de leurs membres par ce moyen. Une partie de l'activité économique y est consacrée.

3. L'EDUCATION COMME CONCEPT

La créativité sociale est le moteur nécessaire de la survie de l'entité sociale dont se reconnaissent comme membres les individus et qui les institue comme tels en leur conférant une identité inaliénable (patronyme, date et lieu de naissance, ascendants) et les clés d'entrée dans la Maison monde.

Pour Dewey l'éducation n'est pas seulement celle de la classe, « elle est d'abord ce moyen grâce auquel est assurée la continuité de la vie (...) sa fonction pour la vie sociale est comparable à celle de la nutrition ou de la reproduction pour la vie physiologique »⁹

« La société est le processus par lequel on s'associe de façon à ce que les expériences, les idées, les valeurs soient transmises et mises en commun »¹⁰

Le terme « éducation » est polysémique, il recouvre des modalités, des contenus, des intentions, des objectifs variés. De sorte qu'on doit y adjoindre un adjectif pour le circonscrire (nationale, familiale, populaire, spécialisée, prioritaire, etc.) L'éducation est en effet un domaine civique partagé et ne se réduit pas à la seule scolarisation. Elle se décline selon ses publics (niveaux), ses agents (familles éducateurs, enseignants, formateurs, chercheurs), ses disciplines (théorique, pratique, professionnelle, artistique, sportive). Elle inclut l'accès aux savoirs labellisés et à ceux qui ne sont pas répertoriés comme tels, produits de constructions individualisés de parcours d'apprentissage.

L'acte éducatif combine plusieurs intentions simultanées :

- Informer c'est à dire faire pénétrer des données dans le système d'intelligence
- Transformer : produire une métamorphose en déformant et reformant le jugement
- Conformer : rendre compatibles les *modus vivendi* avec un modèle, des attentes sociales.
- Programmer : installer les habilités nécessaires pour agir sur le monde sensible afin de s'y maintenir dans les meilleures conditions de compatibilité.
- Apprendre, c'est avant tout s'approprier une maîtrise opératoire. Est conceptualisé ce que les sens transmettent et dont les signaux interagissent avec le stock déjà engrangé, provoquant des artefacts continus. Apprendre suppose un acte volontariste d'appropriation au double sens du terme : appropriation par l'apprenant (comprendre et retenir une information, lui donner sens) appropriée par celui qui transmet du savoir. "Qu'est-ce qui est donné dans le savoir ? Rien d'objectivement valable qui n'ait été d'abord signalé comme tel par l'investissement subjectif de celui qui le transmet. (CAILLE, 2006 : 32)

Les procédés pédagogiques consistent à hiérarchiser l'information et à élaborer les supports et les contextes de transmission. Ils ne sont jamais "neutres", au contraire chargés d'intentionnalité. Transmettre, c'est modeler, moduler le matériau humain dont l'évolution est conditionnée par ce phénomène. Parce qu'ils sont le média toutes les unités discrètes qui concourent au processus ont leur importance : le maître, sa compétence et son style individuel, le groupe et ses formes de gestion des interactions, l'institution ses régulations, ses exigences, ses rituels et récompenses, les espaces, leurs fonctionnalité, leur convivialité, les temps, leur agencement. Quel que soit la forme éducative l'ensemble de ces paramètres "produit" de l'éducation

⁹ Cité par Chaniel P, revue du MAUSS (2006) : 210

¹⁰ Ibid : 211

4. RESPONSABILITE EDUCATIVE ET ECONOMIE SOLIDAIRE

En 1988, l'Acepp, fédération des crèches parentales,¹¹ organisait un colloque intitulé « L'enfant une responsabilité partagée » inaugurant une place nouvelle des parents dans le système éducatif, non plus seulement comme consommateurs d'un service public d'éducation mais comme partenaires et coproducteurs du service. Cette irruption des parents et des parentalités a d'abord été plus ou moins bien tolérée par l'institution publique, d'autant que les parents ne prétendaient pas seulement combler le déficit en place d'accueil mais faire évoluer les méthodes de puériculture, réfléchir à l'engagement éducatif. Cette prise d'initiative a ensuite donné lieu à un certain nombre de préconisations ou de lois qui visaient toutes à prendre acte de la responsabilité éducative des parents, promus premiers éducateurs. En fait la formalisation par les textes a abouti à vider les intentions de leur portée initiale.¹² Elle s'est retournée en assignation, exhortation à la responsabilité éducative des parents qui sont devenus les cibles des programmes de prévention.¹³ Il ne s'agit plus d'encourager l'autogestion des lieux d'accueil mais d'attirer les parents dans des assemblées où leur sont délivrées les recettes de bonne conduite. En 1989, l'Acepp organisait sous l'égide du Ministère des affaires sociales un colloque intitulé « Les crèches parentales, services de proximité, pôles de solidarité ». Il concluait une expérimentation de création de lieux petite enfance dans les quartiers d'habitat social, fondés sur la participation des parents au sein de structures associatives, permettant l'organisation de réseaux de solidarité au sein des quartiers ciblés. (Combes 1988). Dans cette même décennie se sont constituées les régies de quartier, les associations intermédiaires, pendant que de nouvelles coopératives de travail naissaient¹⁴, que les formes de commerce équitable se diversifiaient et les associations de solidarité et de défense de minorités prenaient place.¹⁵ Ces innovations sociales se côtoyaient et coopéraient pour organiser la défense de leur existence dans le paysage social avec un fort noyau de militantisme mais également une montée en charge de la professionnalisation.¹⁶ Ces réseaux allaient être identifiés sous la terminologie d'économie solidaire. (Gorz, 1988), Laville, 1992)

De quelques expériences isolées, ces formules ont prospéré en nombre, validant de cette façon leur caractère reproductible donc la pertinence instituante de la démarche.

L'ensemble des organisations en parvenant à des regroupements nationaux puis régionaux¹⁷ a créé un maillage essentiellement fondé sur la transmission par système de tutorat, de parrainage, d'élaboration collective de concepts, de transfert de méthodes. Une partie importante de l'activité de ces têtes de réseau concerne la formation de ses membres ou de promoteurs potentiels d'activités jumelles. Les outils mis au point lors des premières formules, en se systématisant révèlent les dimensions diverses et intriquées qui figurent l'identité du secteur. Au nombre des outils, la rôle de la charte est à la fois de guide modélisant (qu'est-ce qu'une crèche parentale, une régie de quartier, un commerce équitable), et de liste des responsabilités qui incombent à la structure notamment pour satisfaire ses choix éthiques (démocratie et transparence, respect des personnes, promotion de la coopération, suprématie du bien commun sur le profit individuel). On a ainsi assisté à la formulation de divers corpus théoriques et méthodologiques issus d'un aller-retour entre pratiques et recherches. L'éducation à la citoyenneté s'est servie de ces bases en constituant les promoteurs d'innovations sociales en interlocuteurs de la puissance publique, jouant un rôle dans la triangulation des pouvoirs entre Marché, Etat et Société, (Laville, 1994) revendiquant le droit à la responsabilisation. Cette triangulation s'est opérée dans un

¹¹ Association des collectifs enfants parents professionnels, créée en 1981.

¹² Ainsi la loi de 1983 préconisant la création de conseils de crèches, lesquels sont des entités où les parents sont invités à participer sans pouvoir réel. Ainsi le Décret no 2000-762 du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique, encourage la prise en compte des familles les plus défavorisées mais n'a pas pour autant comblé le déficit de création de structures d'accueil dans les quartiers d'habitat social

¹³ Actuellement les PRE programmes de réussite éducative ciblent en premier lieu le soutien à la fonction parentale dans les quartiers dits « sensibles »

¹⁴ Le réseau Repas en regroupe une partie dont les emblématiques Ardelaine et Ambiance bois.

¹⁵ Il faudrait ajouter les expériences de monnaies solidaires, de réseaux d'échanges réciproques de savoir etc.

¹⁶ Les premiers financements importants attribués à l'Acepp provenaient du Ministère de l'emploi, sur des objectifs de création d'emploi dans le secteur socioéconomique.

¹⁷ Cette logique obéissait à la configuration politique et administrative fortement centralisée, dont la décentralisation n'a réellement commencé à prendre corps qu'à la mi-décennie en reconduisant le système jacobin à l'échelle infra des assemblées régionales et départementales.

L'ESS face à ses responsabilités

jeu d'équilibre entre les trois pôles, même si on peut constater que les structures ne sont pas toutes à égale distance, la fonction réprocritaire de la société civile étant peu active dans certains cas, hypertrophiée dans certains autres.

En raison de l'absence de modèles préexistants, la gamme des besoins ayant changé de nature, ces configurations ont tenté de créer de nouveaux modèles même si elles n'ont pas échappé à une forme de reproduction ou de conformisme notamment en adoptant des statuts qui leur conféraient une personnalité morale négociable sur le marché des échanges symboliques et matériels, mais contraignant éventuellement le cadre des opérations et rognant sur le libre-arbitre des intervenants.

L'ensemble du secteur en sollicitant la finance publique postule qu'une partie de l'activité de production relève du rôle de répartition de l'Etat. La prise en charge des jeunes enfants pendant l'activité professionnelle de leurs parents¹⁸, le soin aux personnes isolées, l'organisation du secteur de l'insertion économique etc. mais également la recherche notamment énergétique, de santé, la culture, toutes dimensions à vocation d'utilisation universelle.

Il est symptomatique que les réseaux aient développé tout un secteur de conseil au montage de projet comportant l'art et la manière de le faire financer, et donc de s'y retrouver dans le labyrinthe administratif et politique. De même la création des SCIC est fondée sur la culture du partenariat d'acteurs instaurée à partir de cette revendication des usagers d'intervenir dans la définition des services qui leur sont destinés et d'agir localement sur leur environnement.

Les principes de participation et de démocratie n'impliquent que le citoyen possède la faculté d'être auteur de ses propres idées et acteur de ses choix. Pour cela il doit s'informer et approcher des connaissances qui lui étaient auparavant inconnues (données juridiques, gestionnaires, politiques, etc.). Il opère une démarche de « curiosité » (étymologiquement « prendre soin »).

Enfin l'élaboration d'une action collective adossée à un nouvel imaginaire suppose le débat et la recherche. Ce sont des champs qui ont été également investis et la thématique de l'économie solidaire en moins de dix ans est passée de la confidentialité¹⁹ à la « banalisation » au sens où elle occupe désormais une place dans le discours dominant. Ainsi la plupart des régions y réfèrent dans leurs programmes et ont quelque ligne budgétaire consacrée à sa promotion. Un secteur de l'enseignement et de la recherche s'est constitué aux niveaux national, européen et international.²⁰

Sans surprise, la diffusion des théories et le développement des activités suscitent l'annexion des termes par le discours dominant comme slogans censés moraliser des activités de production vilipendées comme dangereuses voire illicites dans un système de valeur et un imaginaire modifiés par les tenants de l'économie solidaire et de l'altermondialisation.²¹ Une des conséquences est l'anémie du sens, les termes étant utilisés sur des modes déclaratifs et peu performatifs. Le secteur subit des formes d'instrumentalisation liées au recrutement de prestataires sur appel d'offres dont les directives impriment d'éventuelles distorsions aux fondamentaux. Ainsi voyagent « développement durable » ou « responsabilité sociale des entreprises » Les entreprises prêchent la transparence, la bonne gouvernance. Tout se passe comme s'il s'agissait de désamorcer le caractère radical de la terminologie pour l'acclimater et l'ajuster aux réalités de façon à en biaiser les perspectives²².

Une des fonctions des tenants de l'économie solidaire est d'exercer une vigilance collective sur ces phénomènes de dénaturation. Ainsi peut-on s'interroger sur les relations de travail et la démocratie,

¹⁸ Légalisée en 2000, la Prestation de Service Unique entérine l'égalité de traitement entre toutes les formes d'accueil, soit 20 ans après la naissance des premiers collectifs enfants parents

¹⁹ Le premier appel pour l'économie solidaire paru dans Le monde en 1995 a été signé par une poignée de têtes de réseau.

²⁰ Le Réseau interuniversitaire d'économie sociale et solidaire réunit des enseignants, des chercheurs, des praticiens, des étudiants, des bénévoles créateurs et / ou usagers. Voir également www.pekea.org, Le réseau Création de richesses en contexte de précarité www.uqo.ca/ries2001/creation/richeesse.html, Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS) <http://www.uqo.ca/ries2001/RIPESS.html>, EMES, European research network www.emes.net

²¹ Ils ne peuvent être confondus mais se retrouvent généralement dans la désignation de l'ultra libéralisme comme source des maux actuels, les préoccupations environnementales, le traitement de la dette au Sud..

²² La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. définition Livret vert (Commission Green Paper 2001 "Promoting a European Framework for Corporate Social Responsibility")

L'ESS face à ses responsabilités

d'entreprises d'insertion qui génèrent de l'activité économique peu distincte dans leurs présupposés entrepreneuriaux d'autres entreprises (productivité, nature du produit, règles environnementales, droit du travail etc.) et se consacrent à « l'employabilité ». des chômeurs sur le marché « ordinaire » du travail. « Ces pratiques d'insertion qui visaient une ouverture par des formes plurielles de travail et d'activité ont fini de fait par constituer un « tiers secteur d'insertion parapublic » qui s'auto-reproduit (...) et risque de se muer en une sphère assistantielle où en contrepartie d'activités de travail ou d'actions sociales on percevra une allocation de travail ou de subsistance (EME B., 1994).²³ De même circonscrire l'aliénation de la terminologie quand elle sert de support publicitaire et d'image usurpée participe de la fonction éducative de ceux qui définissent leur éthique à l'aune de concepts qui finissent par s'user sinon, perdre leur vigueur et c'est naturellement l'objectif d'une certaine vulgarisation²⁴

5. L'IDEOLOGIE A L'ŒUVRE.

Tout système constitue une idéologie, c'est-à-dire un corps de principes premiers dont découlent des principes seconds.

Les présupposés éducatifs que cherchent à promouvoir les acteurs de la société civile qui se mêlent de transmission naviguent entre les deux pôles d'une alternative / doit-on partir d'un idéal de savoir pour y amener l'apprenant ou doit-on partir de son savoir pour le faire progresser vers un idéal de savoir. L'éducation nationale, en cherchant à ajuster ses contenus et ses méthodes à l'évolution de la société rencontre ce dilemme et ne parvient pas à réduire le paradoxe d'une contrainte imposée supposée générer l'appétence au savoir. « Education et école et la suite disent l'entrée en clandestinité progressive et apparemment fatale du plaisir de donner à savoir et du bonheur de s'adonner d'une manière spontanée à un savoir et au savoir-faire qui l'enveloppe. (LAMBERT J. P. 2006 : 287)

L'école est conçue et vécue comme un lieu d'investissement dont on devrait retirer un bénéfice, un bon à tirer sous forme de places et statuts valorisants. Fondée sur la compétition (notes, examens, concours etc), sur le face à face maître élève dans une relation hiérarchisée qui ne peut être médiatisée et inclut donc potentiellement l'affrontement. Sa fonction de reproduction sociale des « héritiers » se dément d'autant moins que le système économique réclame un volant de main d'œuvre à bas coût qui ne peut se recruter que par le biais de la sélection sur des critères dont la neutralité est questionnable. Sans surprise les jeunes sans emploi sont le plus souvent enfants de chômeurs ou d'employés subalternes. « Dés l'enfance on agite le martinet du chômage pour tenter d'imposer aux écoliers et à leurs parents un type d'enseignement et des filières étroitement adaptées aux besoins des employeurs. Malgré la résistance d'un corps enseignant dans l'ensemble imprégné par l'esprit de service public, la culture générale, celle qui peut illuminer le temps libre et libérer la compréhension du temps vendu, est dévalorisée par rapport aux connaissances utilitaires, censées ouvrir le marché du travail ». (SAGOT-DUVAUOX J-L., 2006.)

Par ailleurs, l'éducation publique se retourne désormais vers les parents en leur assignant une place particulière dans l'édifice éducatif au point que les dispositifs de lutte contre l'échec scolaire comportent pour la plupart un volet « responsabilisation des parents » invitant à rechercher « un partenariat avec les familles ». Il s'agit de lutter contre les effets d'un supposé désinvestissement, d'une « irresponsabilité » des familles qui ne fournissant plus leur étayage aux préconisations de l'école en sapent les fondements mêmes. L'école n'étant manifestement plus en mesure de remplir sa mission universaliste se voit controversée par tous ceux qui y participent. Les constats d'experts relèvent diverses désaffections : enseignants peu enclins à appliquer une énième réforme ou au contraire obsédés par les exhortations à la nouveauté,, familles déstabilisées par des méthodes qui leur sont obscures ou traversant des turbulences(chômage, divorce) entraînant pour les enfants divers syndromes d'inadaptation à l'école, enfants détournés de l'effort scolaire par les sirènes de la publicité et des médias leur vantant les mérites du « tout, tout de suite, sans effort », programmes obsolètes sitôt produits et manuels concurrencés par internet.

²³ Il ne s'agit pas de faire ce procès à toutes les Entreprises d'insertion mais de souligner une dérive. De même les crèches sont de plus en plus municipales sans participation des parents et les régies de quartier éventuellement vides d'habitants du quartier si ce n'est comme main d'œuvre.

²⁴ On pense aux polémiques au sujet de l'utilisation du label équitable dans les grandes surfaces

L'ESS face à ses responsabilités

Sur un plan politique, la mission publique de l'école est remise en question avec le retour en force de la privatisation des services (santé, éducation, culture). Des expériences d'une « autre éducation » se sont essayées. On peut constater qu'elles sont restées relativement marginales (Ecoles Montessori, Freinet, Decroly, Steiner, collèges « différents »), non seulement parce que leur survie est problématique mais parce que l'offre éducative à partir de la maternelle est globalement suffisante pour absorber la demande et que la culture de l'école républicaine ouverte à tous gratuitement est vivace en France. Or l'institution scolaire tout en prônant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, ne prévoit pas d'instances de concertation réelle. Les parents sont invités, convoqués, on leur fournit quelques clés de compréhension du fonctionnement afin qu'ils fassent leur part une fois l'enfant rentré au foyer. Il ne faut guère s'étonner que la fréquentation des parents soit si clairsemée. Outre que les espaces-temps sont exclusivement ceux de l'institution, le personnel aborde les questions problématiques du point de vue des résultats scolaires qui sont une échelle de mesure de l'élève (non de l'enfant) avec un présupposé fort : si l'élève ne fonctionne pas bien, c'est qu'il rencontre des difficultés familiales en tant qu'enfant ou adolescent (manque de respect des rythmes de sommeil, absence de suivi et de soutien scolaire, familles dissociées etc.).²⁵ Si on ne peut nier la présence d'indicateurs de ce type dans les itinéraires d'échec, comment explique-t-on que des enfants vivant dans des conditions difficiles réussissent à l'école tandis que d'autres apparemment mieux lotis n'y parviennent pas. Outre les effets de l'environnement (qualité et quantité des équipements) on peut interroger la culture de l'école. La plupart des témoignages des recalés de la performance parlent de l'humiliation, de l'ennui, de la peur. Le mépris associé à la « faute », l'ennui lié à la position de récipiendaire qu'on remplit de savoir en usant exclusivement du langage lu, écrit, parlé selon un code obligatoire, la peur de la sanction – punition ou moquerie. Les enseignants déplorent la perte du sens de l'effort, cependant qu'ils notent rarement l'effort mais le résultat. Ainsi ce propos d'un collégien qui se voit décerner la note 2 parce qu'il n'a pas tenu le temps imposé quand ceux qui ont abandonné les 2 kilomètres de tour de piste se voit décerner un zéro. Sentiment d'injustice, l'effort de tenir n'est pas récompensé. Les petites jambes doivent faire aussi bien que les longues et sinon souffrir de la moyenne basse toute l'année. Autre réflexion d'adolescent : « A quoi ça sert d'essayer de faire moins de fautes d'orthographe quand ce n'est pas la diminution des fautes qu'on récompense mais la disparition. On applique une norme d'excellence d'emblée. Les comparaisons des systèmes éducatifs démontrent que le redoublement est contre-productif, on persiste à se servir de la moyenne pour juger de l'intérêt du redoublement. Les élèves ne respectent pas les enseignants ? Tous les élèves ? Tous les enseignants ? Quid des enseignants ? Respectent-ils tous leurs élèves ? Qu'en est-il « du plaisir de donner à savoir et du bonheur de s'adonner d'une manière spontanée à un savoir et au savoir-faire qui l'enveloppe » quand enseignants et enseignés sont gouvernés par le principe de la sanction des « écarts ». Comment perçoit-on l'art de transmettre quand on a été centré pendant toutes les études sur une didactique qui bien qu'ayant intégré les progrès de la connaissance du phénomène d'apprentissage, reste néanmoins fortement marquée par l'épistémologie soit la logique de construction d'un savoir liée à sa propre histoire. Il ne s'agit pas de façon aussi lapidaire de dresser un procès quelconque, plutôt de souligner l'absence de débats publics, hormis lors de certaines crises ou consultations. Public, privé, quel est l'objectif fondamental de l'enseignement. Produire de l'humanité et / ou des producteurs de richesse. Ces deux visions éminemment politiques, comment peuvent-elles s'étayer mutuellement ou se contrecarrer.

C'est la question centrale que l'économie solidaire s'adresse et adresse à la société. La vision utilitariste à cours terme conduit l'économie et le système scolaire qui l'alimente à miser sur l'intérêt individuel, la loi du profit, la finalité du marché, atomisant chaque segment de la chaîne de transmission. A l'école, la valeur se calcule par des chiffres comme ce sera le cas lors de l'entrée dans le monde du travail. La note a valeur prédictive pour l'avenir de celui qui la reçoit (et qui la donne d'ailleurs). Les élèves « désespérants » sont « désespérés ». Ils sont dissuadés de nourrir des ambitions trop élevées. Ceux qui avaient quelques ressources de pugnacité se débrouillent pour faire leur chemin en dépit de l'échec scolaire. Pour la plupart le diagnostic se confirme, tout le système étant fondé sur le repérage scolaire et sur un contingentement du travail en tâches nobles et en fonctions subalternes

²⁵ Au nombre des « signaux d'alerte » l'appartenance socioculturelle, la conformation familiale sont sur interprétés dont le « danger » des familles monoparentales.

L'ESS face à ses responsabilités

(sous les autres). Ce fonctionnalisme est inspiré par l'ancienne division du travail, elle-même à la source de la société capitaliste (MIES M., 1986, 1998). Or les expériences de création sociale se positionnent en rupture avec un tel système de valeur. L'égalité est reconnue aux pratiques dites "de service" en tant qu'elles sont précisément les vecteurs d'humanisation : élever les enfants, assurer la survie et la santé, nettoyer et entretenir, fabriquer et vendre, produire la nourriture, la transformer etc., ces fonctions ordinaires sont aussi formidablement productrices de richesse, elles sont même incontournables pour maintenir la capacité à en produire. La réhabilitation des savoirs faire manuels (coopératives ouvrières) des savoir-être (entretien du lien social) des savoirs (recherches orientées vers la connaissance de l'humain).

Les expériences d'économie solidaire sont fondées sur la valorisation et l'épargne de la ressource qu'elle soit humaine ou matérielle. A ce titre le gâchis humain engendré par un système de sélection fondé sur l'élimination est considéré comme la cause majeure du malaise social, de la paupérisation des sociétés, de l'épuisement des énergies créatives. (la panne sociale). Une partie de l'activité du secteur relève de la ré-médiation à ce gâchis, par le support d'une solidarité contextuelle (située dans un espace-temps social précis) en proposant la ressource de la responsabilité individuelle et collective, organisée sur des objets désignés. Ecoles de la deuxième chance, coopératives d'activités, Réseaux d'échanges de savoir et de savoir-faire, crèches associatives, dispositifs d'insertion font le pari de l'efficacité d'un étayage réciproque au sein d'un collectif pour mener à bien des projets d'organisation socioéconomique dans lesquels tenter de « reconquérir des espaces d'autonomie où nous puissions *vouloir ce que nous faisons et en répondre* ». Ils opposent au principe de compétition comme moteur de la motivation celui de coopération. « (...) même dans les filières qui marchent, les filières de l'élite, il règne une rigidité hiérarchique, une obligation de suivre les règles, un conformisme qui rendent de plus en plus problématiques l'inventivité l'éclosion de vraies passions d'apprendre et de savoir. » (CAILLE A., 2006).

6. EDUCATION POUR TOUS, TOUS RESPONSABLES

La question de la crise de l'école qui se pose à un vieux pays où la première université a été créée au XIII^{ème} siècle²⁶ se pose, même si les contextes varient, dans l'ensemble du monde d'autant que le développement des échanges entre les hommes crée de nouveaux standards de communication et tend à accélérer l'hégémonie culturelle occidentale. Nécessité de la maîtrise de l'écrit, de l'outillage informatique, complexité de l'accumulation des connaissances, les pays en voie de développement de tradition orale adaptée à la permanence du groupe et au partage de territoires communs sont confrontés à un vrai retard si on accorde que seuls les savoirs savants sont utiles. L'école, essentiellement décalquée des systèmes des ex colonisateurs souffre de toute façon du manque de moyens investis. Les niveaux supérieurs de formation trop rares contraignent les étudiants à partir étudier à l'étranger d'où ils ne reviennent éventuellement que pour de courtes vacances. Ceux qui accèdent à ces ressources sont eux-mêmes les privilégiés des pays en question. Le rapport du PNUD présentant les corrélations entre niveaux de scolarisation et niveaux de PIB commente la comparaison en soulignant que certains pays détenteurs de richesses naturelles (le Guatemala par exemple) ont un PIB inférieur à d'autres plus démunis mais dotés d'un bon système éducatif (le Vietnam). De fait on peut considérer ce pilier comme soutenant tous les autres. L'aide au développement portée par la société civile se concentre d'ailleurs en priorité sur l'éducation et la santé²⁷. L'UNICEF, l'UNESCO, les fondations et ONG associées y consacrent leur soutien, leurs études, mais c'est au niveau des terrains que se jouent les péripéties de la question : que transmettre et pour quel type d'humanité et de société d'humains. Vershave rappelle que « 95% de l'aide publique au développement à l'Afrique subsaharienne (une quinzaine de milliards de dollars) est accaparée par l'étage supérieur (essentiellement les états aux abois), et largement détournée (...) Les citoyens du Nord ont une forte responsabilité à exercer vis-à-vis de leurs entreprises ou Etats corrupteurs (...) un rôle de vigilance et de dissuasion par rapport à des pratiques qui ruinent le bien et le service publics au Nord comme au Sud. » (VERSCHAVE F-X., 2005).

²⁶ L'Université naît au XIII^{ème} siècle, de l'organisation en corporation des maîtres et écoliers de Paris.

Reconstruite par Richelieu au XVII^{ème} siècle, fermée par la Révolution en 1791, atelier d'artistes en 1801, la Sorbonne est à nouveau affectée à l'enseignement en 1821.

²⁷ On n'ignore pas par ailleurs que 95 %

L'ESS face à ses responsabilités

La responsabilité occidentale ne se limite pas celle du guetteur qui alerte, elle consiste à étudier et transmettre les conditions qui privent objectivement certains pays de leur autonomie aux habitants eux-mêmes pour renforcer les actions qu'ils mènent pour accéder à leur autosuffisance et à l'aboutissement de leurs propres projets.

L'économie solidaire s'est fortement mondialisée. Elle ne peut qu'endosser une responsabilité sociale globalisante et réfléchir à son avenir en fonction d'une solidarité internationale incarnée par les échanges qui tendent à se multiplier entre le Nord et le Sud à partir de transferts d'idées et de moyens et sur ce chantier il reste beaucoup à faire, en particulier pour éviter que l'aide à l'éducation ne soit pas consacrée à l'entretien d'experts expatriés mais à l'autonomie des peuples des pays destinataires. (COMBES, 2005).

CONCLUSION

L'éducation est à la fois un bien commun, un bien public et un bien privé. Elle est le produit des milliers d'années d'échanges entre les humains, elle conserve et renouvelle le savoir nécessaire à l'organisation sociale, elle procure à chaque être des clés de compréhension du monde propres à lui conférer une autonomie fonctionnelle et un pouvoir réflexif qui fonde l'arbitrage de ses choix.

Ce qui se cherche dans l'expérimentation sociale de la solidarité c'est une hiérarchie différente des valeurs, les conditions de son application au monde réel, dans la perspective d'éviter l'explosion de la « Maison monde » ou son implosion que l'ordre économique mondialisé présente en perspective potentielle. Une idéologie, une mise en cohérence entre le présupposé de la valeur de la vie humaine et l'organisation sociale qui l'exprime, la contient, la met en œuvre et transmet aux suivants, aux poursuivants de l'usage du monde.

“Au centre de la création sociale comme surgissement d'une nouveauté radicale, le développement d'une pensée philosophique de l'imaginaire qui induit de nouveaux contenus de connaissance dans le cadre d'une conception originale du social-historique et du rapport entre psyché et société” (Castoriadis 1996 :.427)

BIBLIOGRAPHIE

- BENASAYAG M., SCHMIT G.**, (2003, 2006). Les passions tristes. Souffrance psychique et crise sociale. Editions La découverte.
- CASTORIADIS C.**, (1996) *La montée de l'insignifiance, Les carrefours du labyrinthe IV*, Seuil, La couleur des idées
- CHANIAL P.**, « Une foi commune : démocratie, don et éducation chez John Dewey », *Penser la crise de l'école*, Revue du MAUSS n° 28, second semestre, La Découverte MAUSS
- COMBES J.**, (1989), *Crèches Parentales, services de proximité, pôles de solidarité*, Département Recherches –Actions, ACEPP, Paris.
- COMBES J.**, (2005), « Echanges Nord Sud et économie solidaire. Que transmettre ? » *L'Afrique à voix multiples*, Horizons maghrébins. Le droit à la mémoire n°53. Presses Universitaires du Mirail
- EME B., NEYRAND G.**, (2000) avec la collaboration de. GOUNOUF M.F., LETOT C., *Les associations de proximité, vecteur de solidarités*, CRIDA-CIMERSS/MIRE.
- GORZ A.**, (2006) *Métamorphose du travail. Critique de la raison économique* Folio essais (1988 Editions Galilée).
- LAMBERT J-P.**, (2006), « Donner et s'adonner. Pour un discours éducatif amoureux », *Penser la crise de l'école*, Revue du MAUSS n° 28, second semestre, La Découverte MAUSS
- LAVILLE J.L.**, (1992), avec la collaboration de DUHM R., EME B., GHERARDI S., MAC FARLANE R., THOMAS A., *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros.
- LAVILLE J.L.**, (sous la direction de), (1994), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris, Desclée de Brouwer.
- MIES M.**, (1986, seventh ed1998), *Patriarchy & Accumulation on a World scale. Women in the International Division of labour*. Zed Books Ltd, London New York.
- PNUD** Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005 *La coopération internationale à la croisée des chemins. L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités. Rapport mondial de suivi de l'Education pour tous 2006*
- SAGOT-DUVAUROUX J.-L.**, (2006), *De la gratuité. L'éclat*.
- TALBOT L.**, (2006) « Les représentations des difficultés d'apprentissage chez les professeurs des écoles », *Enfants et écoles d'aujourd'hui. Les chemins de traverse*. Empan n°63, septembre, érès arseaa. Toulouse
- VERSCHAVE F.-X.**, (2005), *La maison-monde, libres leçons de Braudel*, Editions Charles Léopold Mayer.